

RAPPORT DU MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE HONFLEUR 2013

Comme à chaque année, en vertu de l'article 955 du code municipal et au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, je fais rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une session de conseil.

Je traite des points suivants:

1. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013;
2. Le rapport du vérificateur sur ces états;
3. Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédent et celui pour lequel le prochain budget sera fait;
4. Les orientations générales du prochain budget;
5. Les listes de contrats comportant une dépense de 25 000,00 \$ de plus de 2000,00 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000,00 \$;
6. La rémunération du maire ainsi que celle de chaque membre du conseil;
7. Reddition de comptes pour les indicateurs de gestion.

1. LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2013

Le rapport financier mentionne des revenus pour l'année financière 2013 de l'ordre de 1 310 399,00 \$ et des dépenses de fonctionnement de 1 002 418,00 \$. Nous avons un surplus de revenus et nous ne pouvons prévoir autant de constructions résidentielles et de rénovations. Nous avons donc fait une baisse de taxes de 0,04 \$ pour 2014 et je prévois pour 2015 une autre baisse possiblement davantage.

2. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR SUR CES ÉTATS

Voici le rapport de la vérificatrice externe sur les états financiers 2013, Madame Julie Roy, comptable agréée de la firme Lemieux, Nolet, présenté et adopté à la séance régulière du 7 avril 2014.

Aux membres du conseil,

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de la Municipalité de Honfleur au 31 décembre 2013 et les états des résultats de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la municipalité. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Honfleur au 31 décembre 2013 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Julie Roy, c.a.
Lemieux, Nolet

3. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET CELUI POUR LEQUEL LE PROCHAIN BUDGET SERA FAIT

En 2013, nous avons eu un surplus pour les dépenses extraordinaires.

Pour ce qui est des états financiers 2014, les indications préliminaires nous laissent croire qu'il y aura des revenus de l'ordre d'environ 1 359 948,00 \$ et des dépenses de fonctionnement et d'investissement de 1 359 948,00 \$ incluant le 2 500,00 \$ pour la réserve de la vidange des étangs.

4. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

Le prochain budget prévoit réaliser en 2014 l'achat d'un terrain pour creuser le puits # 3 afin d'augmenter le volume d'eau potable. Nous prévoyons réaliser des travaux de voirie dans la côte de Buckland et le 4^e Rang Ouest ainsi que plusieurs travaux d'entretien; fossés et réparation de chemins.

5. LES LISTES DE CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000,00 \$ DE PLUS DE 2 000,00 \$ AVEC UN MÊME CONTRACTANT LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE QUI DÉPASSE 25 000,00\$

Voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000,00 \$, que la municipalité a conclus, depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle, j'ai fait rapport de la situation financière de la municipalité et celle de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000,00 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000,00 \$.

Fournisseurs	Ajout du contrat	Montant
Aquatech – Société de Gestion	Honoraires professionnels eau potable et eaux usées	28 763,31 \$
Excavations Lafontaine Inc.	Dernier paiement « Développement Simon Paré & Fils »	30 649,66 \$
Lucien Fournier & Fils (hiver)	Déneigement	134 720,78 \$
MRC de Bellechasse	Quote-parts et MADA	132 024,50 \$
Ministère du Revenu du Québec	D.A.S.	39 431,66 \$
Ministère des finances	Sureté du Québec et permis	94 907,50 \$
P.E. Pageau	Pavage 6 ^e Rang et route de l'Église Sud	305 942,73 \$

6. LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE AINSI QUE CELLE DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL

L'article 11 de la loi sur le traitement des élus demande que la rémunération du maire ainsi que celle de chaque membre du conseil soient inscrites dans le présent rapport. Ainsi pour l'année 2013, la rémunération annuelle du maire était de 7 196,52 \$ au niveau municipal et de 156,23 \$ par session régulière ou spéciale du conseil de la M.R.C. de Bellechasse. La rémunération annuelle d'un élu municipal était de 2 398,80 \$.

RESSOURCES HUMAINES

Je tiens à remercier tous les employés municipaux. Sachez que dans une telle organisation, tous les membres de l'équipe sont importants. Sans leur dévouement, leur professionnalisme et leur souci du travail bien accompli, nous ne pourrions mener à terme nos projets. Les résidents de la municipalité peuvent se compter chanceux d'avoir une équipe à leur écoute et près d'eux.

Je ne voudrais pas passer sous silence, le dévouement des bénévoles qui contribuent à l'enrichissement de notre municipalité. Je vous en remercie aux noms des citoyens.

FESTIVAL FAMILIAL

Le Festival Familial 2013, sous la présidence de M. Jean Lacasse, bien secondé par son équipe fut encore une très belle réussite. La température était au rendez-vous. Ils font un travail extraordinaire, nous les remercions et les félicitons.

SALLE FLEUR DE LYS

La Salle Fleur de Lys est un service aux citoyens que la municipalité gère depuis plusieurs années déjà. Cette gestion nous a permis de constater que ce lieu fait partie de notre histoire et qu'il est important de le conserver. Cette salle sert pour les partys de familles, réunions ou autres et aussi pour les expositions lors de décès. Elle est très utile!

Le sous-sol de la salle est en même temps un lieu de divertissement, le mardi après-midi, plusieurs personnes s'amuse et socialisent en jouant à la pétanque et aux cartes. Le mercredi et vendredi soir beaucoup de gens de l'extérieur nous rendent visite.

De plus, la salle est occupée par le Centre-Femmes, organisme qui :

- ❖ Offre aux femmes de Bellechasse un lieu de rencontre, d'échanges, d'informations, d'entraide, de formations et d'actions.
- ❖ Aide à améliorer les conditions et la qualité de vie des femmes de Bellechasse.

Des activités hebdomadaires se tiennent à cet endroit pour des cuisines collectives, des ateliers de peinture, de tricot, d'art créatif, de bijoux, de cartes de souhaits, de bricolage de bois et du djembé.

VOIRIE ET IMMOBILISATIONS

En voirie, nous avons fait de gros travaux au 6^e Rang et plusieurs réparations mineures.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les sessions de préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2015 vont débuter dans quelques jours.

Les membres du conseil prendront des décisions sages et raisonnables pour le bien-être des citoyens en tenant compte des capacités financières de ceux-ci.

Comme vous le constatez, les projets ne manquent pas et les heures de réunions s'additionnent. Venez donc nous voir à l'adoption de nos prévisions budgétaires 2015. La date et l'heure vous seront transmises par l'avis public qui sera diffusé à l'Église ainsi qu'au bureau municipal.

7. REDDITION DE COMPTES POUR LES INDICATEURS DE GESTION 2013

C'est avec un grand intérêt que je dépose devant cette assemblée les indicateurs de gestion de notre municipalité pour l'année 2013.

Ce rapport doit être réalisé et présenté au MAMOT chaque année.

Ces indicateurs permettent aux municipalités de faciliter la prise de décisions, d'améliorer le rendement et la gestion pour offrir une meilleure qualité de service aux contribuables.

Les 8 objectifs d'utilisation de ces indicateurs de gestion sont les suivants :

Ces indicateurs vous sont présentés sous neuf grandes activités comprenant entre autre :			
INDICATEUR DE GESTION	2013	2012	2011
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation	7,7608 \$	8,5984 \$	8,4583 \$
TRANSPORT ROUTIER			
Voirie municipale			
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie	3 111,00 \$	3 094,00 \$	2 270,00 \$
Enlèvement de la neige			
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie	2 616,00 \$	2 443,00 \$	2 378,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU			
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution			
Coût d'approvisionnement et de traitement par m ³ d'eau	1,21 \$	1,87 \$	1,10 \$
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout			
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées	0,45 \$	0,42 \$	0,43 \$
Déchets domestiques et assimilés			
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local	146,09 \$	148,44 \$	154,51 \$
Collecte sélective de matières recyclables			
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	0,078 t	0,075 t	S.O.
Taux annuel de diversion	17,78 %	17,00 %	S.O.
RESSOURCES HUMAINES			
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	0,76 %	0,42 %	0,19 %
Taux de départs potentiels à la retraite	0 %	0 %	0 %

CONCLUSION

Je suis très satisfait de ces résultats et je le suis d'autant plus que les indicateurs de gestion rendent nos évaluations de la situation financière de plus en plus objectives et réalistes.

Nos indicateurs de gestion démontrent que notre santé financière est bonne et que la valeur de nos possessions collectives s'accroît sans alourdir indûment le fardeau fiscal.

Au cours des prochaines années, nous allons pouvoir nous comparer avec des municipalités dotées de caractéristiques similaires, entre autres la population, la densité, l'étendue du territoire et la richesse foncière uniformisée.

Ces comparaisons nous guideront davantage dans notre planification et lors de nos travaux pour l'élaboration de nos budgets annuels de fonctionnement et d'immobilisation.

J'en profite à l'heure de cette mouvance perpétuelle dans le monde municipal, où le dialogue et le partenariat sont de plus en plus essentiels, pour remercier les membres du conseil municipal, les gestionnaires et l'ensemble des employés pour leur travail, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et atteindre les objectifs.

Donné à Honfleur, ce 3 novembre 2014

Marcel Blais
Maire de la Municipalité de Honfleur